Lutte des classes moyennes

19/11/2009 à 6h02

Les inégalités se résorbent grâce à une hausse du niveau de vie des plus modestes. Mais au final, les classes moyennes se font rattraper par les plus bas revenus et distancer par les plus hauts revenus dans le partage des richesses.

La croissance doit tenir compte de l'évolution des inégalités dans une société. C'était une des critiques du rapport Stiglitz qui se proposait de réfléchir à la construction d'un indicateur dépassant le PIB (produit intérieur brut) en intégrant une mesure du bien-être dans la société.

L'Insee a voulu montrer qu'il avance sur ces domaines en présentant trois nouvelles études sur les inégalités en France dont les résultats complètent la notion de PIB qui ne tient pas compte par exemple de la répartition des revenus, du patrimoine des Français ou comptabilise les services publics seulement en termes de coût de production (sans prise en compte de la qualité ou des efforts de productivité).

> ***Les classes moyennes voient leur niveau de vie s'élever mais sont relativement les moins bien avantagées, n'étant ni des bénéficiaires nets des transferts sociaux et ne disposant pas non plus d'un gros patrimoine les protégeant. Elles ne peuvent compter que sur les salaires qui progressent peu.***

Les classes moyennes mal loties

Selon une première étude de l'Insee sur les inégalités, entre 1996 et 2007, le niveau de vie moyen par Français a progressé de 18%. La hausse a profité en premier lieu aux plus modestes.

Les 10% de Français au plus bas de l'échelle ont vu leur niveau de vie croitre de 21%, les Français au milieu de l'échelle (niveau de vie médian) ont vu leur niveau de vie

croître de 16,7% et les 10% de Français les plus aisés de 14,7%.

Conclusion: avec une progression plus forte pour les moins aisés, les inégalités de niveau de vie se sont donc réduites en 11 ans.

> ***Mais les classes situées aux extrémités de l'échelle sont relativement moins nombreuses que les classes moyennes qui composent le gros du bataillon. Donc en terme de partage des richesses, les classes moyennes ont dû céder du terrain au profit des plus riches et des plus pauvres.***

En terme de partage du niveau de vie, "*la part des deux groupes situés aux extrêmes de la distribution des niveaux de vie a crû, alors que celle des autres groupes, à une exception près, a baissé. La part allouée aux personnes situées entre les 2e et 9e déciles [ceux qui ne font ni parti des 10% les plus pauvres ni des 10% les plus riches, NDLR] a ainsi diminué de 1,4 % entre 1996 et 2007*", observe l'institut.

"*Les personnes situées dans les groupes intermédiaires ont pu avoir l'impression de se faire tout à la fois rattraper par le bas de la distribution et distancer par le haut. Cette double tendance est particulièrement nette durant les années 1996-2002 et en 2006*", relèvent les auteurs de l'étude.

Un système qui corrige les inégalités des bas revenus

Grâce au système redistributif français, les inégalités de revenus sont en partie compensées, en protégeant les ménages modestes. Les prestations sociales (allocations, RSA…) représentent 52% de leur revenu disponible, indique l'Insee dans sa 3ème étude.

Les prestations des services publics en nature participent aussi fortement à la réduction des inégalités: l'éducation, la santé et les autres services assurés par les administrations

représentent l'équivalent de 23% du revenu disponible d'un ménage ménage (9.110 euros en moyenne).

Là encore, ces dépenses publiques soulagent surtout les plus modestes de dépenses lourdes à travers l'accès à des services gratuits ou subventionnés

L'Insee rappelle que "*s'il n'y avait pas ces prestations en nature, l'écart entre le revenu disponible des 20% de ménages les plus modestes et celui des 20% les plus aisés irait de 1 à 5. Une fois pris en compte ces transferts en nature, l'écart n'est plus que de 1 à 3.*"

Mais la part dévolue aux ménages à revenus intermédiaires est en revanche la même avant et après prise en compte de ces transferts sociaux.

Les plus riches protégés par leur patrimoine

La hausse du niveau de vie des plus riches a été soutenue en 11 ans grâce à la richesse offerte par la hausse de leur revenu mais aussi de leur patrimoine (immobilier, épargne). 46 % du patrimoine total est détenu par 10 % des ménages les plus riches, alors que les 10% les moins dotés en détiennent moins de 1 %.

Les inégalités sont donc plus importantes en termes de patrimoine qu'en termes de revenus. Les transmissions "*intergénérationnelles*" (héritage, donations…) tendent à "*reproduire*" les écarts de niveau de vie au sein d'une classe d'âge.

E24

(Merci à Pakc)